



## CATALOGUE DES FORMATIONS

*Saison 2015/2016*

**LIGUE SPORT ADAPTÉ DES PAYS-DE-LA-LOIRE**

**ATTESTATION DE QUALIFICATION SPORT ADAPTÉ**

**(A.Q.S.A)**



**CNDS**  
CENTRE NATIONAL  
POUR LE  
DÉVELOPPEMENT  
DU SPORT



## L'ATTESTATION DE QUALIFICATION SPORT ADAPTÉ (A.Q.S.A)

### Pour qui ?

L'Attestation de Qualification Sport Adapté est destinée aux bénévoles associatifs et aux professionnels diplômés du milieu sportif souhaitant développer et enrichir leurs connaissances et leurs compétences dans l'encadrement d'un public en situation de handicap mental ou souffrant de troubles psychiques.

#### 1) VOUS ÊTES... PROFESSIONNEL DU CHAMP DU SPORT

Diplôme Jeunesse et Sport :

- Brevet d'État d'Éducateur Sportif (B.E.E.S)
- Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (B.E.J.E.P.S) sauf la mention « Activités Physiques pour Tous » (**voir point 3**).
- Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (D.E.J.E.P.S)

Diplôme de l'enseignement supérieur : Licence STAPS (DEUST, DEUG, Licence « Éducation et Motricité »...)

Diplôme de la branche Sport : Certification de Qualification Professionnelle (C.Q.P).

L'Attestation de Qualification Sport Adapté est [une formation fédérale «qualifiante»](#) pour des personnes titulaires d'un diplôme professionnel d'encadrement d'activité(s) physique(s) et sportive(s) auprès de tout public. Comme le sous-entend le terme « qualifiant », l'AQSA ne délivre aucune prérogative supplémentaire. Elle vous permet d'acquérir des connaissances complémentaires afin d'engendrer une réflexion dans la mise en place d'activités physiques et sportives adaptées auprès d'un public en situation de handicap mental ou souffrant de troubles psychiques et dans l'encadrement de cette pratique.

#### 2) VOUS ÊTES... BÉNÉVOLE ASSOCIATIF

L'Attestation de Qualification Sport Adapté est ouverte aux bénévoles d'associations sportives souhaitant accueillir des personnes déficientes intellectuelles au sein de leurs clubs et parfaire leurs connaissances sur l'encadrement de ce public. Cette formation est toutefois [non-qualifiante](#), seule une attestation de présence sera délivrée.

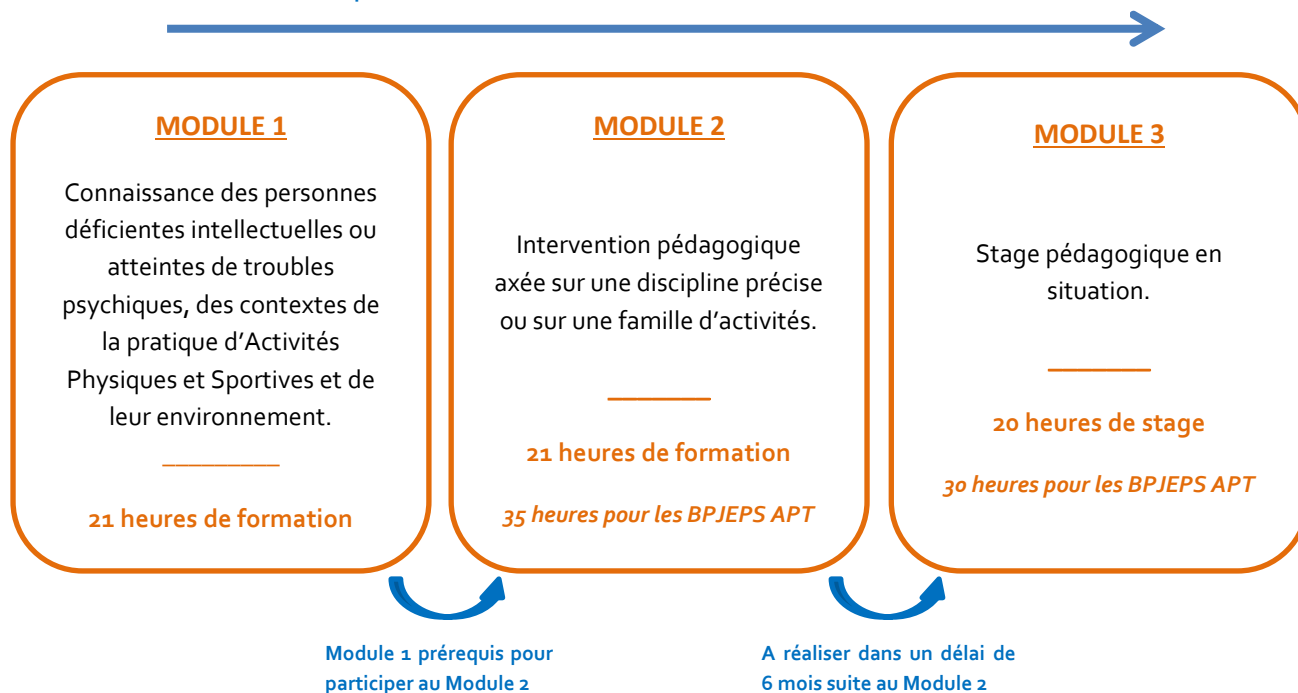
#### 3) VOUS ÊTES... TITULAIRE D'UN B.P.J.E.P.S « ACTIVITÉS PHYSIQUES POUR TOUS »

Cas particulier : les titulaires d'un B.P.J.E.P.S « Activités Physiques pour Tous » n'ont pas les prérogatives pour intervenir auprès d'un public en situation de handicap.

Au regard du code du sport, le titulaire de ce diplôme, pour s'ouvrir des prérogatives d'encadrement de groupes constitués de personnes en situation de handicap, doit obtenir en complément le Certificat de Spécialisation « Accompagnement et Intégration des Personnes en Situation de Handicap » (voir page 4). Aussi, en l'absence de possibilité pour lui de suivre la formation CS-AIPSH, il pourra suivre le cursus de l'AQSA.

## La Formation

L'AQSA se compose de trois modules se déroulant dans un délai maximum de deux ans.



## Les Objectifs

**MODULE 1 :** Connaissance des personnes déficientes intellectuelles ou atteintes de troubles psychiques, des contextes de la pratique d'Activités Physiques et Sportives (A.P.S) et de leur environnement.

*Module commun à toutes les disciplines sportives.*

- Acquérir des connaissances réinvestissables sur les publics relevant de la délégation de la Fédération Française du Sport Adapté.
- Connaître la Fédération Française du Sport Adapté et ses finalités, comprendre son organisation.
- Connaître les structures relevant du champ de l'action sociale, médico-sociale et de la santé mentale accueillant ces personnes.
- Interroger ses conceptions éducatives pour permettre à ces personnes d'apprendre et d'acquérir une réelle autonomie.
- Choisir des démarches d'intervention sur le plan pédagogique les sollicitant pour agir, en partant de leurs besoins singuliers.

**MODULE 2 :** Intervention pédagogique.

*Module centrée sur une discipline sportive ou une famille d'APS.*

- Concevoir son intervention pour permettre aux personnes déficientes intellectuelles ou atteintes de troubles psychiques de comprendre et de progresser.
- Analyser la logique de l'activité pour mettre en œuvre des situations permettant au sujet d'apprendre.
- Concevoir l'activité dans une perspective de loisir ou de compétition.
- Élaborer des outils d'observation et d'évaluation.
- Analyser sa pratique.
- Travailler à partir des objectifs institutionnels et/ou associatifs du projet individuel du pratiquant, prendre en compte les attentes de la personne et identifier ses besoins.

**MODULE 3 :** Stage pédagogique en situation

Durée de 20 heures, de manière fractionnée afin de conduire son enseignement dans la durée.

Le stagiaire choisit la structure dans laquelle il souhaite faire valider son stage.

## A venir !

### AQSA Module 1 - Interdisciplinaire

**Dates** : du lundi 21 Mars au mercredi 23 Mars 2016

**Lieu** : La Roche-sur-Yon (85)

**Les coûts** :

- Coût pédagogique
  - o Bénévole associatif : 240 euros
  - o Salarié(e) diplômé(e) du champ du sport : 450 euros
- Hébergement/Restauration
  - o Repas du midi uniquement : 12 euros par jour
  - o Pension complète : 40 euros



**Financement** : Uniformation (OPCA) peut financer la formation des salariés du champ du sport. Les frais sont à régler au moment de l'inscription par chèque libellé à « **FFSA – Trans'formation** ».

**Inscription à la session** : fiche de pré-inscription, disponible en fin de catalogue, à compléter et à retourner avant **le 26 Février 2016**.

---

### AQSA Module 2 – « Sports de raquette »

**Dates** : du lundi 20 Juin au mercredi 22 Juin 2016

**Lieu** : Nantes (44)

**Les coûts** :

- Coût pédagogique
  - o Bénévole associatif : 240 euros
  - o Salarié(e) diplômé(e) du champ du sport : 450 euros
- Hébergement/Restauration
  - o Repas du midi uniquement : 12 euros par jour
  - o Pension complète : non définie



**Financement** : Uniformation (OPCA) peut financer la formation des salariés du champ du sport. Les frais sont à régler au moment de l'inscription par chèque libellé à « **FFSA – Trans'formation** ».

**Inscription à la session** : fiche de pré-inscription, disponible en fin de catalogue, à compléter et à retourner avant **le 27 Mai 2016**.

## FICHE DE PRÉ-INSCRIPTION

### Attestation de Qualification Sport Adapté

#### INFORMATIONS GÉNÉRALES

Madame  Mademoiselle  Monsieur

NOM : ..... Prénom : .....

Date de Naissance : ...../...../.....

Adresse : .....

CP : ..... Ville : .....

Téléphone : ...../...../...../...../.....

Mail : .....@.....

Profession : .....

#### DIPLÔME(S)

Je suis titulaire d'un diplôme du champ du sport (*préciser la ou les options*) :

BEES : .....

BPJEPS : .....

DEJEPS : .....

Licence STAPS : .....

CQP : .....

Autre : .....

Je ne suis pas titulaire d'un diplôme cité ci-dessus.

#### A.Q.S.A

Je suis intéressé(e) par la session A.Q.S.A :

Module 1 du 21 au 23 Mars 2016 à la Roche-sur-Yon

Module 2 « Sports de raquette » du 20 au 22 Juin 2016 à Nantes

Par un autre module non proposé (*précisez le module souhaité*) : .....

#### FINANCEMENT

Coût pédagogique :  450€  240€

Restauration/Hébergement :  Repas du midi  Pension complète

Fiche à retourner à l'adresse mail suivante : [sportadapte.paysdelaloire@gmail.com](mailto:sportadapte.paysdelaloire@gmail.com)



## NOUS CONTACTER

Pour obtenir davantage d'informations et de renseignements sur ces formations, n'hésitez pas à nous contacter :

Ligue Sport Adapté des Pays-de-la-Loire

Maison des sports

44 rue Romain Rolland

44 100 NANTES

---

[sportadapte.paysdelaloire@gmail.com](mailto:sportadapte.paysdelaloire@gmail.com)

---

02.51.80.79.54 / 06.08.95.65.33



**CNDS**  
CENTRE NATIONAL  
POUR LE  
DÉVELOPPEMENT  
DU SPORT

